

PLEIN CAP

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
FOUESNANTAIS

#3
JUN. 2024

PLEIN **PHARE**

BUDGET 2024

DES PROJETS POUR LE TERRITOIRE



BÉNODET ■ CLOHARS-FOUESNANT ■ FOUESNANT ■ GOUESNAC'H ■ LA FORÊT-FOUESNANT ■ PLEUVEN ■ SAINT-ÉVARZEC

L'énergie collective est une force

Avec l'été vient la lumière, particulièrement bienvenue cette année. Je me réjouis, comme chacun d'entre vous, de retrouver cette ambiance stimulante où se croisent actifs et vacanciers, familles et amis, résidents permanents et visiteurs. Ce temps de rassemblement et de cohésion est synonyme de douceur de vivre et de chaleur humaine, de connexion à la nature et aux autres.

Nous avons tous grand besoin de cette énergie positive. L'hiver a été long et rigoureux. Il a même apporté son lot de crises de toutes sortes. Une partie du monde est en guerre, le climat change, les cataclysmes se multiplient. La violence est parfois invisible mais ses conséquences n'en sont pas moins terribles. Comme vous le savez, la communauté de communes a fait l'objet au tout début de cette année d'une violente cyberattaque. Le choc a été d'autant plus rude que rien ne l'annonçait. Comme une forte tempête, sans avis météo préalable.

Nous avons aujourd'hui récupéré nos données et effacé quasiment toutes les séquelles de ce sinistre. L'enquête criminelle est confiée au Parquet de Paris, qui dispose des moyens adéquats pour lutter contre les cybercriminels. Cette expérience a été douloureuse

mais nous sortons finalement grandis de tout cela. Nous avons beaucoup appris sur les moyens de prévention, tant techniques que psychologiques. Et surtout, la communauté de communes a continué d'exercer ses missions de service public, coûte que coûte.

**Notre collectivité
a le souci d'être
présente pour chaque
citoyen, en particulier
lorsque la vie sème
des difficultés.**

Quelles que soient la nature et l'intensité des crises, notre collectivité résiste. Elle est là, présente et attentive aux besoins de tous. En matière de santé et d'action sociale, dans le domaine des services aux particuliers comme aux entreprises, elle assure et innove. La communauté de communes œuvre au quotidien, pour chacun, et le fera plus efficacement encore lorsqu'ouvrira, en septembre prochain, la Maison France services. Quant à l'avenir, il s'écrit dans nos choix d'investissement en faveur des mobilités douces et de la protection des milieux naturels. Il repose sur la poursuite de nos efforts pour réduire, trier et valoriser nos déchets, passe par une plus grande autonomie face à nos besoins en eau et en énergie. L'énergie collective est notre première force. Préservons-la et cultivons-la. Bel été à toutes et à tous. ■

Roger Le Goff,
Président de la Communauté
de Communes du Pays Fouesnantais

Au fil des pages, vous retrouverez ces pictogrammes :



Ils font référence au Projet de territoire et permettent d'identifier les différentes actions menées **en faveur du climat, de l'économie durable et du vivre ensemble.**

SOM- maire.



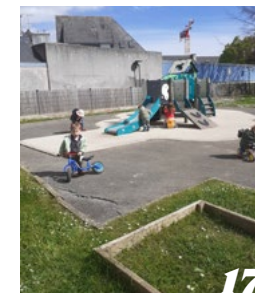
06



16



04



17



09
PLEIN PHARE

Projets
pour les territoires



18



20



14

Le manoir de squidan,
maison de peintres

04
BIEN VU BIEN LU

Plan arbres
Objectif reforestation !
Submersions Marines
Quand la mer déborde

07
RECTO VERSO
Jean-Pierre Marc

08
MOINS C'EST MIEUX
Une seconde vie

14
DE LONG EN LARGE
Le manoir de squidan,
maison de peintres

16
D'UN BOUT À L'AUTRE
Promenades à la carte

18
D'ICI ET LÀ
L'actu des communes

20
LES UNS LES AUTRES
Charles Caudrelier,
l'homme et la mer

PLEIN CAP #3 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

L'édito

Édité par la
Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais

Responsable de la publication : Roger Le Goff.
Tirage : 22 000 exemplaires.

Rédaction : D'une idée l'autre, CCPF.

Conception et réalisation : David Le Chenadec (CCPF),
Laurent Salaün (CCPF), D'une idée l'autre.

Photos : CCPF, T. Poriel, C. Folgoas, A. Lamoureux, Istock,
Mairies de Bénodet, Clohars-Fouesnant,
Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant,
Pleuven et Saint-Evarzec.

Dépôt légal à parution : juin 2024 • ISSN : 2275-4504.

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC par un imprimeur
disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1614.

Ce label garantit la gestion durable de la forêt dont est issu
le bois entrant dans la fabrication du papier utilisé.

Si vous ne recevez pas le magazine de la CCPF, vous pouvez contacter

le service communication : communication@cc-paysfouesnantais.fr.

Des exemplaires du magazine sont disponibles à la CCPF
et dans chaque Mairie du Pays Fouesnantais.



LE TRI
+ FACILE

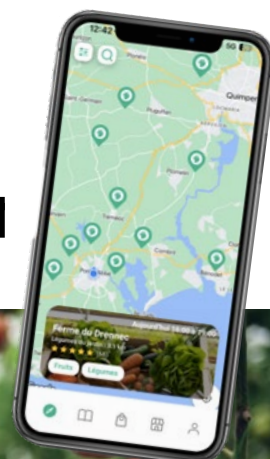


Cueillette, une application pour acheter directement aux producteurs locaux

Vous êtes un producteur local ?
Vous souhaitez vous faire connaître
ou tout simplement développer
votre activité ? L'application Cueillette
vous permet de créer en quelques minutes
votre vitrine en ligne gratuite et proposer
vos produits à la vente.
Notification pour chaque nouvelle
commande, paiements sécurisés ;
la vente directe n'aura jamais été
aussi simple.

INFOS PRATIQUES

cueillette.bzh



PLAN ARBRES OBJECTIF REFORESTATION !

Reboiser le territoire, c'est l'objectif du « Plan arbres », piloté par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais dans le cadre de sa compétence « Gestion des espaces naturels ». Après une première expérience réussie sur l'Anse du Petit Moulin à Bénodet en 2023, les élus communautaires entendent aujourd'hui aller plus loin. Une démarche de raison, dans le contexte de réchauffement climatique.

Pour relever ce défi environnemental, chaque commune a établi la liste des projets de boisement ou de reboisement qu'elle souhaite réaliser. L'Office National des Forêts a par la suite été mandaté par la CCPF pour évaluer la faisabilité et la pertinence de ces projets grâce à l'étude des sols, du climat et de plusieurs autres paramètres. Les actions seront facilitées et encouragées par le Département, grâce au plan « 500 000 arbres » qui

soutient quotidiennement des initiatives comme celles-ci. Prochaine étape en juin avec la présentation aux élus municipaux du bilan de l'étude menée par l'ONF. Cet échange permettra de balayer le plan d'actions et de vérifier qu'il répond aux attentes des élus dans ce travail collaboratif. Le projet de reboisement est quant à lui prévu pour l'hiver 2024/2025 si les conditions météorologiques le permettent. ■

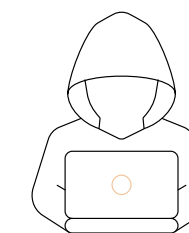


EAU ET ASSAINISSEMENT TOUT EST RENTRÉ DANS L'ORDRE

Au début de l'année, certains d'entre vous ont eu la surprise de recevoir une facture d'eau et d'assainissement plutôt salée dans leur boîte aux lettres. Le délégataire de service des contrats d'eau et d'assainissement du territoire avait rencontré un problème technique sur sa plateforme. Mais pas de panique, les abonnés concernés ont rapidement reçu une facture rectifiée dans les règles de l'art. La communauté de communes s'excuse à nouveau de la gêne occasionnée et vous informe que tout est rentré dans l'ordre. ■

AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU POUR LE VÉLO

Les aménagements vélo continuent de fleurir aux quatre coins du territoire ! Une aubaine pour les usagers qui apprécient de se déplacer grâce à ce moyen de locomotion. Dernièrement, c'est du côté de Port-la-Forêt que s'est terminée la seconde tranche de l'aménagement vélo. Un autre tronçon a également pointé le bout de son nez dans le quartier du Canvez à Bénodet. C'est un quartier très fréquenté, notamment avec la présence d'un centre UCPA. Objectif : relier la voie à un aménagement précédent et permettre aux usagers de rejoindre le centre-bourg de Bénodet en pédalant. ■



Cyberattaque Réduire le danger

Pour l'ensemble des services de la communauté de communes, l'année 2024 a commencé par un grand « trou noir ». La cyberattaque dont la collectivité ainsi que la Ville de Fouesnant ont fait l'objet, a généré un grand stress mais aussi des perturbations du service aux usagers : accueil perturbé aux Balnéides, pas de facturation des crèches ni des Ehpad pendant 2 mois, pas de formation au numérique... Pas de possibilité, non plus, d'acquitter les factures des entreprises. Les services sont aujourd'hui rétablis et la plupart des données reconstituées, grâce à l'appui de sociétés spécialisées. L'enquête est confiée au parquet de Paris. « Nous travaillons pour diminuer le risque et cela impose une vigilance de tous les instants », explique Franck Ysnel, Directeur général des services. ■



SUBMERSIONS MARINES

QUAND LA MER DÉBORDE

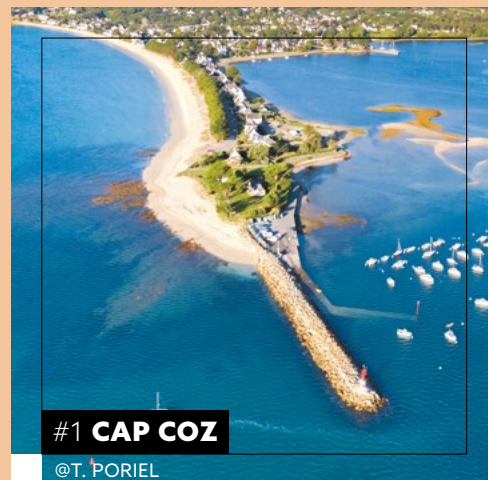
Depuis quelques années, le secteur de Cleut-Rouz à Fouesnant subit une forte érosion de son cordon dunaire, provoquant des franchissements de paquets de mer lors de tempêtes ou de grandes marées agitées. La mer passe au-dessus de la dune et rentre dans le Marais de Moustierlin ce qui, face à la montée inévitable du niveau de la mer, risque de créer une brèche à plus ou moins court terme.

Pour anticiper ces événements, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais s'appuie sur son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Il s'agit d'un plan d'actions visant à suivre l'évolution du trait de côte et préparer le territoire à la montée des eaux, dans

le cadre de la compétence GEMAPI que détient la CCPF depuis 2018. Entourée de bureaux d'études et de partenaires, la communauté de communes travaille donc activement à la mise en œuvre de solutions d'adaptation. Si l'apparition d'une brèche est vue comme une évolution positive pour la biodiversité du marais, qui retrouverait ainsi son caractère saumâtre d'antan, cela induit aussi deux conséquences majeures : la rupture de continuité du sentier situé derrière la dune et l'augmentation du risque d'inondations des enjeux situés autour du marais. Le défi : réussir à trouver un équilibre entre l'adaptation du territoire par rapport aux risques et la préservation de l'environnement. ■

Le Préfet en visite à Cleut-Rouz

En mars dernier, le Préfet du Finistère s'est rendu sur place pour prendre le pouls et mesurer la nécessité d'adapter le site tout en respectant son caractère environnemental remarquable. L'occasion pour la CCPF de présenter le travail réalisé et les réflexions en cours.

TOP 3
DES PHOTOS LES PLUS
« LIKÉES » SUR LES RÉSEAUX

#1 CAP COZ

@T. PORIEL



#2 CHEMIN VERS LE LETTY

@T. PORIEL



#3 MER BLANCHE

@T. PORIEL



Instagram @larivierabretonne



Facebook @larivierabretonne



JEAN-PIERRE MARC

VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE LA VALORISATION
DES DÉCHETS, MAIRE DE GOUESNAC'HVotre vision
du Pays Fouesnantais

Un condensé de toutes les beautés du monde. La mer, les marais, les rivières, la campagne, les ports... Il ne nous manque que la montagne.

La période de l'année
que vous préférez

Le printemps parce qu'il est synonyme de renaissance. Au domaine de Boutiguery, l'explosion des couleurs, des fleurs... est absolument fabuleuse.

Une personnalité
qui vous inspire

Le docteur Irène Frachon. J'admire son côté Robin des bois, la ténacité, le courage dont elle fait preuve pour mener son combat.

Votre activité favorite
lorsque vous avez
du temps libre

J'aime apprendre et transmettre. En ce moment, avec mes petits-enfants, nous construisons une cabane.

Il a fait le choix de poser bagages à Gouesnac'h en 2014. « Le coup de foudre d'un Léonard qui recherchait une température plus clémente et une décision de rapprochement familial », raconte Jean-Pierre Marc. Dix ans plus tard, l'histoire s'écrit en lettres majuscules : celles du mandat de Maire de la commune qu'il exerce depuis 2020 et de Vice-Président de la communauté de communes en charge de la valorisation des déchets.

Un élu opérationnel

« J'ai tout fait dans les collectivités territoriales. D'agent d'exécution à Directeur général des services en charge des finances, de Roscoff à Pau en passant par Plougastel-Daoulas et Landerneau », s'amuse-t-il. C'est assurément cette carrière d'agent territorial qui a préparé Jean-Pierre Marc à devenir le maire « opérationnel » qu'il est aujourd'hui. Capable de mettre les mains dans le fichier Excel pour finaliser la présentation du budget annuel de la commune mais aussi présent chaque soir en mairie. « Dans une commune de 2800 habitants, il faut beaucoup de polyvalence et une bonne organisation pour structurer les services », dit-il.

Agir et transmettre

Son mantra ? Le dialogue et la pédagogie. « Dans une commune, il faut

J'adore les séances de conseil municipal des enfants. Ils n'ont pas de filtre et s'expriment librement.

communiquer avec tout le monde, expliquer. Savoir dire par exemple qu'on ne va pas refaire telle route alors que la fibre optique va arriver dans quelques mois. » Son moteur d'élu ? « Contribuer modestement à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens ». Il se réjouit de voir des parents et des enfants contents parce qu'on a installé un jeu ou une aire de pétanque. « Pas besoin de dépenser des millions d'euros », constate-t-il.

À la tête d'une toute nouvelle équipe, Jean-Pierre Marc se dit confiant et serein. « Parce que les nouveaux découvrent très vite. Ils ont l'envie et sont prêts à donner du temps ». Même si le quotidien d'élu local n'est pas toujours simple, il ne regrette rien. Question d'éthique personnelle car, dit-il, « est-ce qu'on reste chez soi à s'agiter sur son canapé en lisant le journal ou est-ce qu'on essaie de se confronter aux réalités et d'agir ? » ■

MON
écogeste

L'ENTRETIEN
C'EST PAS RIEN !

Pensez à donner, vendre
ou déposer dans un point relais
les vêtements qui ne sont plus
utilisés au lieu de les jeter



1
collecte
TOUTES LES
2 SEMAINES

COLLECTE
DES DÉCHETS

Comprendre votre redevance

- Depuis le 1^{er} janvier, la collecte des déchets
en bacs s'effectue une fois toutes les deux semaines.
Votre redevance est composée comme suit :
(grille tarifaire consultable sur le site de la CCPF)
> Une part fixe incluant 15 levées du bac gris
> Une part variable appliquée à partir de la 16^e levée
> L'accès en déchetterie, muni d'une carte,
tarifé 4 € à partir du 26^e passage
> Pas de changement pour les usagers en colonnes
(sauf déchetterie, comme ci-dessus).

C'est bon à savoir !

En cas d'oubli de collecte ou de surplus ponctuel
d'ordures ménagères, muni de votre carte Déchetterie,
vous pourrez ouvrir les bornes d'apport volontaire.
Chaque ouverture est facturée un euro.
La règle de dotation des bacs jaunes évolue depuis la mise
en place de la collecte bimensuelle :
(inclus dans la base fixe)
1 personne = un bac de 120 l
2 à 3 personnes = un bac de 240 l
4 personnes et plus = un bac de 360 l



TEXTILES USAGÉS

UNE SECONDE VIE

Déposez vos textiles ou chaussures
usagés dans un des 18 containers
de collecte que compte le territoire.
En 2023, 120 tonnes ont été collectées.
Ce tonnage est en légère baisse.

Que peut-on déposer ?

Des chaussures liées par paires, des vêtements propres et secs, de
la maroquinerie, des peluches, du linge de maison, du linge plat et
tous textiles hors d'usage (non mouillé et souillé).

Comment les conditionner ?

Dans des sacs fermés de 30 litres maximum.

Ça devient quoi ?

Les textiles de bonne qualité sont orientés vers les boutiques Abi
Shop de l'association Inservet29, partenaire de ABI29. Pour les
autres, ils sont triés et recyclés, par l'association Le Relais, pour
devenir des isolants, majoritairement.

Où sont les containers ?

Retrouvez les points de collecte sur le site de la CCPF www.cc-pays-fouesnantais.fr.



Il est interdit

- De déposer les textiles
dans les bacs ou les bornes
d'apport volontaires jaunes.
- De déposer d'autres déchets
(nourritures...) dans ces
containers, car cet acte malveillant
a pour conséquence de souiller
l'ensemble de la collecte.

ABI29, un partenaire fidèle

La CCPF signe une convention avec
ABI29 depuis 2007. Cette structure
d'insertion par l'activité économique
accueille et accompagne vers l'emploi
des personnes qui en sont éloignées en
leur proposant un véritable contrat de
travail. Parallèlement, elle agit pour la
protection de l'environnement en étant
actrice du réemploi et du recyclage de
textiles dans le Finistère.

INFOS PRATIQUES

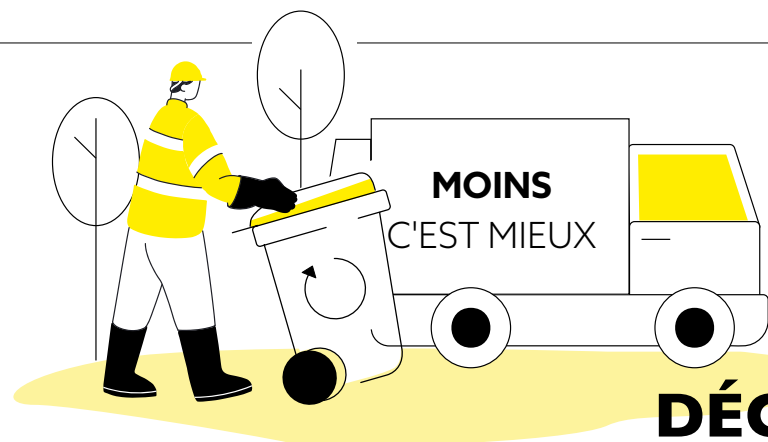
Contactez le service
Pôle Déchets :
02 98 51 54 54

DOSSIER

BUDGET 2024

DES PROJETS POUR LE TERRITOIRE

En adoptant le budget
2024 de la collectivité,
les élus communautaires
ont fait des choix.
Deux grandes orientations
pour l'année :
le développement
des services au public
et les actions à caractère
environnemental.
Un choix raisonné,
qui se conjugue au présent
et prépare le futur.



DÉCHETS
6,9 M€



TRAVAUX
24,5 M€

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

12 M€

(RH, finance, communication, informatique, reversement de fiscalité, etc)

FONDS DE CONCOURS

(Participation de la CCPF)

- 700 000 € pour la construction de l'espace sportif de Bellevue à Pleuven
- 387 825 € pour la maison communale de Saint-Evarzec



ENVIRONNEMENT

2,5 M€

- 200 K€ pour le programme de reboisement
- 200 K€ pour le balisage des chemins de randonnée



Le budget 2024 À LA LOUPE

60 M €



**SERVICES
À LA POPULATION**

14,1 M€

- 8,4 M€ pour le budget d'exploitation annuel des 2 résidences pour personnes âgées
- 1,5 M€ pour la Petite enfance.

FAITS & CHIFFRES



Citoyenneté, l'info en ligne

Toutes les réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public. La date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour des réunions sont publiés dans la presse locale et sur le site internet de la CCPF. Le rapport d'orientation budgétaire et la synthèse du budget de la collectivité sont également publiés sur le site et accessibles à tout moment. ■

EN SAVOIR +

cc-paysfouesnantais.fr

8

C'est le nombre d'élus qui siègent à la commission Finances, présidée par Christian Pennanech, maire de Bénodet. Cette commission se réunit environ 4 fois par an. Elle étudie, prépare et encadre notamment l'élaboration du budget qui est présenté au Bureau communautaire, avant délibération du Conseil. ■

1+14 = 15

Pour des raisons liées à la fois à l'histoire et à la séparation des « compétences », il y a 15 budgets communautaires : communautaires. Pour la CCPF : le budget général et 11 budgets dits annexes, consacrés à des services distincts (ordures ménagères, eau, assainissement, centre aquatique Les Balnéides, crèche inter-entreprises, espaces entreprises, zone de Kérorié, Kerlivérien, ZA la Grande Halte, ZA Troyalac'h Sud, ZA Kerleven). Pour le CIAS : le budget principal et 2 budgets annexes (l'Ehpad et le Clic). ■

2 questions à



CHRISTIAN PENNANECH

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COMMISSION FINANCES

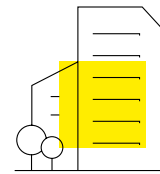
La communauté de communes souhaite continuer à investir pour l'avenir. Cela implique de bien mesurer et maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Qu'est-ce que ce budget 2024 révèle du territoire et de l'évolution de la Communauté de communes ?

La communauté de communes vient d'avoir 30 ans. Force est de constater qu'elle a beaucoup grandi et gagné en compétence, donc en présence sur le territoire. Ce budget est celui d'une collectivité encore plus proche des habitants, du fait de ses nombreuses missions. L'ouverture de la Maison France services, en septembre prochain, en est une belle illustration. L'autre évolution majeure, ce sont les investissements importants réalisés pour la qualité de l'eau et la recherche de nouvelles sources, pour étoffer le réseau de mobilité douce, pour préserver nos espaces naturels et protéger le trait de côte ou encore pour développer une production énergétique locale. Tout cela vise un objectif impérieux : nous adapter au changement climatique. Ce sont donc des investissements pour l'avenir.

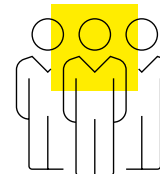
Que dire des recettes et de la fiscalité appliquée par la collectivité ?

Les dernières lois de finances ont modifié considérablement la fiscalité locale. Les bases de nos ressources ont notamment diminué de près de 42 % en 2022. De manière générale, l'État a tendance à se désengager et transférer des compétences aux collectivités locales mais sans forcément transférer les budgets correspondants. C'est le cas, par exemple avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Pour assurer nos missions de service public, il a fallu augmenter l'imposition en 2023. Le budget 2024, en revanche, a été établi sans augmentation des taux de fiscalité. ■



3 200
usagers ont été accueillis à l'hôtel communautaire en 2023

Ce sont autant de demandes d'information et démarches qui ont été traitées par les services de la communauté de communes et les partenaires associés



129
agents

assurent les missions de service public relevant de la communauté de communes.

L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE LIVRÉ EN SEPTEMBRE



Le chantier d'extension de l'hôtel communautaire est entré dans sa phase ultime. Celle qui mènera à l'ouverture de la maison France service, au mois de septembre prochain. C'est à la fois pour rassembler une grande partie des agents de la communauté de communes et pour accueillir le public dans de bonnes conditions que ce projet d'extension a vu le

jour. Deux années de travaux auront été nécessaires, pour créer 1838 m² de surface supplémentaire. Le bâtiment a été conçu conformément à la réglementation thermique 2012, avec notamment une isolation par l'extérieur, des brise-soleil sur les menuiseries extérieures et des panneaux photovoltaïques sur la couverture en ardoise. ■

Investissement : 6,9 millions d'euros TTC (répartis sur 8 exercices)
2 693 heures de travail en insertion ont été réalisées sur le chantier



Infos pratiques

Le parc aux belles essences d'arbres et la galerie de peinture sont ouverts au public, visite gratuite
Ouvert en période estivale, du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h
02 98 54 60 02
manoir.squvidan@finistere.fr

CLOHARS-FOUESNANT

LE MANOIR DE SQUIVIDAN, MAISON DE PEINTRES

C'est une demeure au charme suranné. Le manoir de Squvidan, aujourd'hui musée et propriété du Département du Finistère, fut le théâtre de jours heureux et surtout lieu de création pour deux peintres prolifiques.

Si le manoir et son parc sont aujourd'hui ouverts au public, c'est par la volonté et la générosité de Madeleine Fié-Fieux. En léguant sa propriété et les 1 300 œuvres qu'il contient au Département, elle a en effet posé une condition : que le domaine et le manoir soient ouverts au public. C'est chose faite depuis 2009.

Le maître et son élève

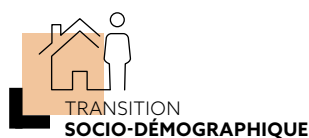
Le manoir de Squvidan a une très longue histoire puisque certains documents l'évoquent au 15^e siècle. La maison de maître, telle qu'elle existe encore de nos jours, semble avoir été bâtie en 1886. Et c'est pendant la Seconde Guerre mondiale que s'ouvre un chapitre déterminant : en 1943, Philippe et Madeleine Fieux, établis à Nantes et fuyant les bombardements, acquièrent le manoir de Squvidan.

Issue d'une famille aisée, Madeleine est peintre et suit alors les cours d'Emile Simon, directeur de l'école des Beaux-Arts de Nantes. Elle l'invite à les rejoindre, elle et son époux. Le maître et son élève vont donc s'installer et ne plus quitter Clohars-Fouesnant. Le manoir sera pour eux un lieu d'intense création. Amis, les deux artistes vont aussi parcourir et peindre la Cornouaille : paysages, natures mortes, scènes de fêtes autour des chapelles...

Plus de 1 200 œuvres

Lorsqu'Emile Simon décède en 1976, il laisse près de 1 000 toiles. Près de 20 ans plus tard, en 1995, Madeleine Fié-Fieux fait don du manoir au Conseil départemental, également légataire du domaine, à la condition qu'il ouvre celui-ci au public pour mettre en valeur

l'œuvre du maître. Elle-même laisse plus de 200 œuvres. C'est le musée départemental breton qui gère aujourd'hui le manoir de Squvidan. Une extension a été bâtie, dans laquelle sont organisées les expositions. Le parc arboré de 2,5 hectares, ouvert au public, est agrémenté de reproductions d'œuvres d'Emile Simon et Madeleine Fié-Fieux. Des panneaux tactiles, consacrés à la flore, ont également été installés. ■



NOUVELLE OFFRE
TOURISTIQUE

PROMENADES À LA CARTE

Les vertus de la balade, plaisir simple et gratuit, accessible et inépuisable. Le plaisir de la découverte, à deux pas de chez soi. Connaissez-vous vraiment les paysages et le territoire qui vous entourent ? Suivez le guide...

Activité favorite des Français en vacances, la randonnée n'est pas forcément synonyme de difficultés, de chaussures à crampons ou de bâtons. La balade en famille ou entre amis sur des sentiers faciles à pratiquer est également un excellent moyen de se faire plaisir, tout en [re]découvrant votre territoire. Clohars-Fouesnant, vous connaissez mais qu'en est-il de sa chapelle du Drennec ou du bois du Moustoir à Saint-Evarzec ? Et le gravelot à collier interrompu, un volatile qui niche dans les Marais

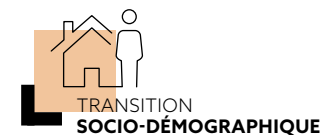
**Des balades
à faire sans
modération
et en toute
saison.**

de Moustierlin ? Le Pays fouesnantais regorge de trésors naturels et patrimoniaux, en bord de mer comme en campagne. Procurez-vous « *Les carnets du promeneur* » dans les offices de tourisme ou en mairie à partir de la mi-juin. La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, en étroite collaboration avec les 7 communes du territoire, s'est mobilisée pour vous offrir 25 circuits pédestres balisés et sécurisés, de quoi s'échapper le temps d'une ou plusieurs heures à la découverte des richesses du territoire. ■



EN QUELQUES MOTS

- 25 circuits de 2,2 à 11,1 km
- 4 thématiques : à la campagne, en bord de mer, au cœur de nos espaces naturels et autour du patrimoine
- Un balisage couleur par circuit
- Un coffret « Les carnets du promeneur » disponible en Office de tourisme et en mairie. Vous y retrouverez les 4 carnets par thématique avec une sélection de coups de cœur, des informations sur la faune et la flore et le descriptif de chaque circuit avec le point de départ et les points d'intérêt,
- Une application « Balades en Pays Fouesnantais », disponible sur Apple store et google play. Cet outil complètera l'offre Coffret avec encore plus d'informations. Consultable hors connexion 4G, cette application vous permettra de prolonger l'expérience à travers du contenu multimédia complémentaire. Évolutive, elle pourra à terme être complétée par une offre de balades cyclables en Pays Fouesnantais. Un outil indispensable pour tout savoir des mobilités pédestres et cyclables en Pays fouesnantais.



SERVICES PUBLICS

PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Dès septembre prochain, le nouvel hôtel communautaire hébergera l'espace France services. Ce dispositif labellisé par l'État offre l'accès à un service public de qualité à moins de 20 minutes pour tous les usagers du territoire.

« Remettre de l'humain dans nos actions et nos compétences, c'est le cœur de ces orientations. » précise Yannick Connan, Vice-Président en charge de l'action sociale. « *La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais s'oriente de plus en plus vers les services à la personne.* » L'espace France services, animé par deux agents formés, pourra accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien. Ouvert du lundi au vendredi sur les horaires d'ouverture de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, l'espace accueillera le public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Ces créneaux seront élargis les mardis et jeudis entre 17h30 et 19h00 pour offrir plus de souplesse aux habitants.

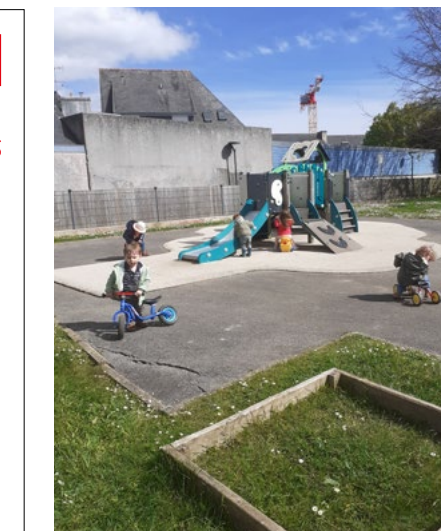
Pour ne plus se poser de questions

Les conseillers France services pourront informer les usagers sur le chèque énergie ou encore une demande d'allocation, les accompagner et les orienter, si besoin, vers une assistance dédiée. « *Les conseillers sont là pour fournir un accompagnement dans les démarches*

du quotidien et apporter une réponse de qualité. Ils ont un accès direct et privilégié avec l'ensemble des partenaires nationaux afin de faciliter la gestion et le suivi des dossiers », précise David Le Chenadec, Directeur développement et population de la CCPF. ■

11 partenaires nationaux à la CCPF dès septembre 2024

- L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : permis de conduire, immatriculation, pré-demandes de passeport et carte d'identité
- La CAF Allocations familiales
- Assurance maladie
- Assurance retraite
- Le Chèque Énergie
- France Renov
- France travail (ex Pôle Emploi)
- Les Finances publiques
- La Poste
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Le point Justice



La crèche ouvre cet été

L'été dernier, la crèche Bidibulle a ouvert ses portes sans interruption pour répondre à la demande des familles qui travaillaient pour la saison touristique locale et faciliter l'accueil des enfants au mois d'août. L'initiative a rencontré un vif succès avec une vingtaine d'enfants accueillis contre 14 prévus initialement. L'opération est donc reconduite cette année avec une ouverture du 5 au 23 août de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. L'équipe se mobilise et s'organise pour offrir aux tout-petits un été en douceur. ■

INFOS PRATIQUES

Inscription auprès du Relais Petite Enfance au 02 98 54 61 26.
Pièce à fournir pour chaque parent : une attestation employeur d'une entreprise du Pays Fouesnantais.

SAINT-ÉVARZEC

Les oiseaux de nos jardins s'exposent

« *Les oiseaux de nos jardins* » : c'est le thème de la nouvelle exposition photo de plein air, organisée par la commune. Réalisés par les photographes amateurs et talentueux de l'association Saint-Evarzécoise Clic-clap, les images grand format révèlent d'intéressants détails du plumage et des lieux de vie de ces oiseaux discrets et souvent méconnus. Une nouveauté : l'organisation d'un jeu-concours pour tous. Dans chaque catégorie (enfant et adulte), le jury désignera un lauréat qui se verra remettre un superbe ouvrage consacré naturellement aux oiseaux. Plan de visite disponible en mairie, à l'Agora et sur le site internet de la commune. Bulletin de participation au jeu-concours, au verso du plan de la visite. Exposition visible jusqu'en mars 2025.



PLEUVEN

Rénovation du mur du souvenir

Le 19 mars dernier, les pleuvennois ont découvert le mur du souvenir rénové, lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Des plaques murales, élaborées par le correspondant défense Laurent Francheteau, ont été installées à la place de l'ancienne mosaïque. Elles sont entourées de panneaux rappelant deux faits de guerre locaux : le crash d'un avion américain et l'arrestation du résistant et instituteur René Tressard. Ce pignon de la mairie devient ainsi un endroit de mémoire et de recueillement. ■

LA FORÊT-FOUESNANT

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le 7 juin, la commune a accueilli le passage du relais de la flamme olympique, à Port-La Forêt. Un événement sportif largement fêté grâce à un programme d'animations imaginé en partenariat avec les associations forestoises. Dès 7 h 45, le cercle celtique Ar Bleuniou Kighez a donné une représentation avant le départ de la flamme à 8 h de l'îlot Skoën. En journée, le site de la capitainerie et la plage de l'anse ont accueilli diverses animations et le soir, un bal populaire animé par le groupe Six'All et un feu d'artifice ont clôturé les festivités. ■



CLOHARS-FOUESNANT

HOMMAGE À MICHEL HELIAS

Né à Clohars-Fouesnant en 1927, Michel Hélias a été boulanger, barman et restaurateur au Drennec. Élu conseiller municipal en 1953, il devient vite Maire honoraire en 1959 et le reste jusqu'en 1989, puis conseiller municipal en 1995. Soucieux du travail bien fait, il a su s'entourer de personnels compétents. Son socle familial a également joué un rôle essentiel dans la longévité de son action. Sa joie de vivre et sa simplicité étaient très appréciées. Il n'y avait pas de problème mais que des solutions ! Parmi ses réalisations, il laissera : l'école, la mairie, le développement de l'assainissement collectif, la création du syndicat des eaux et d'assainissement, sans oublier le golf de l'Odét. Nous garderons de Michel, une réactivité extraordinaire, une polyvalence sans limite, et la simplicité dans l'action, un exemple à suivre, dans cette fonction qui n'est pas de tout repos. ■



L'ACTU DES COMMUNES

BÉNODET

Padel indoor

Depuis le 3 avril, Bénodet s'est doté de deux terrains de padel couverts, gérés par le Tennis Club de Bénodet. Accessibles à tous, ces terrains abrités permettront de développer la pratique de ce sport en plein essor. D'une surface de 653 m², le bâtiment est construit en bois lamellé-collé et recouvert d'une membrane textile pour une luminosité optimale, une esthétique agréable et une bonne correction acoustique. Ces nouveaux équipements d'un montant total de 812 000 € sont intégrés au projet d'aménagement du quartier de Poulpry. Ils s'ajoutent donc à un terrain synthétique de football, des vestiaires, un boulodrome couvert (en cours) et une salle polyvalente (en cours). ■



FOUESNANT

L'ÉTÉ SPORTIF

Du 8 juillet au 9 août 2024 la ville de Fouesnant-les Glénan, en partenariat avec les associations sportives locales, vous propose l'été sportif du lundi au vendredi : des activités de loisirs et des initiations sportives pour s'amuser en famille ou entre amis durant les vacances d'été ! Escalade, Tennis de table, Jeu de flèches, Badminton, Course d'orientation, Foot, Pétanque, Mölkky, Beach soccer... ■



GOUESNAC'H

UNE FERME SOLAIRE EN VILLE

En lieu et place du parking de la salle multifonctions, une ferme solaire a été initiée par Breizh Terre de Soleil et mis en œuvre par la société See you Sun. 642 panneaux photovoltaïques déployés sur 1250 m². Un projet unique sur le secteur qui va permettre de produire de l'électricité correspondant à la consommation annuelle de 130 personnes pour une puissance installée de 260 kWc. Cette électricité pourra être revendue à la collectivité au prix d'achat par EDF. Autre atout de ces ombrières, elles procureront un abri contre le soleil et la pluie, et donc une surface couverte importante pour accueillir de nombreuses activités (brocantes, marchés, animations diverses...). Le coût pour la collectivité est nul. ■



27 février 2024

L'arrivée de Charles Caudrelier au port de Brest après 50 jours de navigation



Remporter mon premier tour du monde en solitaire, c'était le rêve de ma vie.

CHARLES CAUDRELIER

L'HOMME ET LA MER

À 50 ans, le Finistérien au palmarès déjà bien rempli a marqué l'histoire de la course au large en remportant l'Arkéa Ultim Challenge, le premier tour du monde des multicoques.



Sur son rutilant Maxi Edmond de Rothschild, Charles Caudrelier a mis 50 jours, 19 heures, 7 minutes et 42 secondes très précisément à descendre l'Atlantique, passer le cap de Bonne-Espérance, puis le cap Leeuwin et enfin le cap Horn, avant de rejoindre le point de départ de l'Arkéa Ultim Challenge, à Brest. Le navigateur, décrit comme un « *monstre de travail* » a beaucoup appris aux côtés de son ami Franck Cammas. Les deux hommes, l'un né à Paris et l'autre à Aix-en-provence, ont prouvé que naître en bord de mer n'était pas la seule façon de se frayer une place dans le paysage de la course au large... La passion et l'acharnement ont fait le reste.

C'était le destin

Si Charles est né à Paris, il habite à Beg-Meil depuis l'âge de deux ans. Avec un père passionné de grand large, c'est tout naturellement qu'il tire ses premiers bords sur des planches à voile, puis sur un monotype « *Figaro* ». Et comme le centre d'entraînement de Port-la-Forêt est situé juste en face du jardin familial, il peut observer les grands champions que sont Michel Desjoyeaux et Jean Le Cam, naviguer dans l'archipel des Glénan. « *C'était le destin* », dit Charles « *Comme un gamin qui grandit près du stade Vélodrome*

veut devenir footballeur, je me suis mis à vouloir imiter mes idoles. » Il a fait ses classes au Pôle course au large de Port-Laf. Il y revient toujours, le temps de stages.

Cette victoire de l'Arkéa Ultim Challenge est loin d'être son dernier défi. Il aimerait tenter le trophée Jules-Verne (le tour

du monde en équipage, dont le record est détenu par Francis Joyon). L'hiver prochain peut-être... Puis progressivement, il passera le relais. « *J'ai envie de transmettre, à mon tour, mon expérience.* » Une manière pour lui d'être plus présent auprès de ses deux enfants, Maxime et Nina, et aussi de garder les pieds sur terre pour imaginer les bateaux de demain, sans regret ni nostalgie. ■

LA PETITE HISTOIRE

Charles l'ado, fan de Laurent Bourgnon, ne vit alors que pour la mer, entre à l'École Nationale de la Marine Marchande à Nantes pendant cinq ans, en ressort diplômé. « *Je n'ai jamais autant navigué que pendant que j'étais étudiant* », sourit-il. Et quand il dit à ses parents qu'il va dormir sur le bateau familial amarré au port, personne ne sait qu'en fait, Charles « *fait le mur* » et part naviguer seul toute la nuit au large des Glénan. « *Quand je partais la nuit tout seul, tirer des bords, j'avais la sensation de faire un exploit.* »